

# IMMERSIONS TERRITORIALES



## VISITE ③

### REDÉFINIR L'ESPACE PUBLIC SUR LES AXES DE TRANSPORT PUBLIC

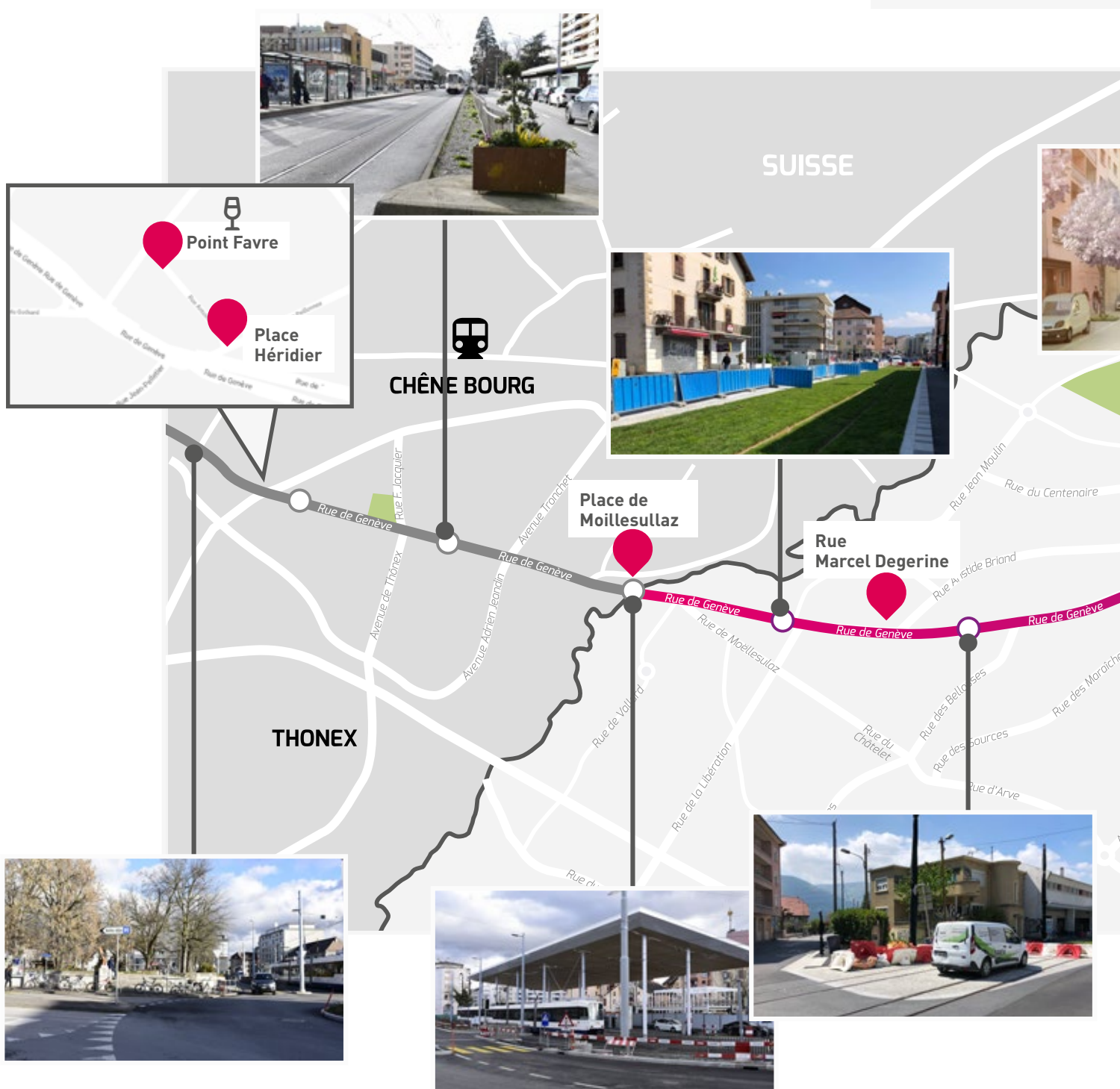
*Un nouveau boulevard urbain se dessine entre Genève à Annemasse*

## 1. ESPACE-RUE

Depuis la signature de la Charte transfrontalière de l'Espace-rue, quelques places ont aménagées du côté genevois ; le Projet d'agglomération comprend plusieurs mesures visant à poursuivre une requalification globale de cet axe.

## 2. PLACE DE MOILLESULLAZ

Afin de faciliter le franchissement de la frontière et les piétons, la place de Moillesullaz a été remodelée, avec la reconstruction de trottoirs et des aménagements paysagers.

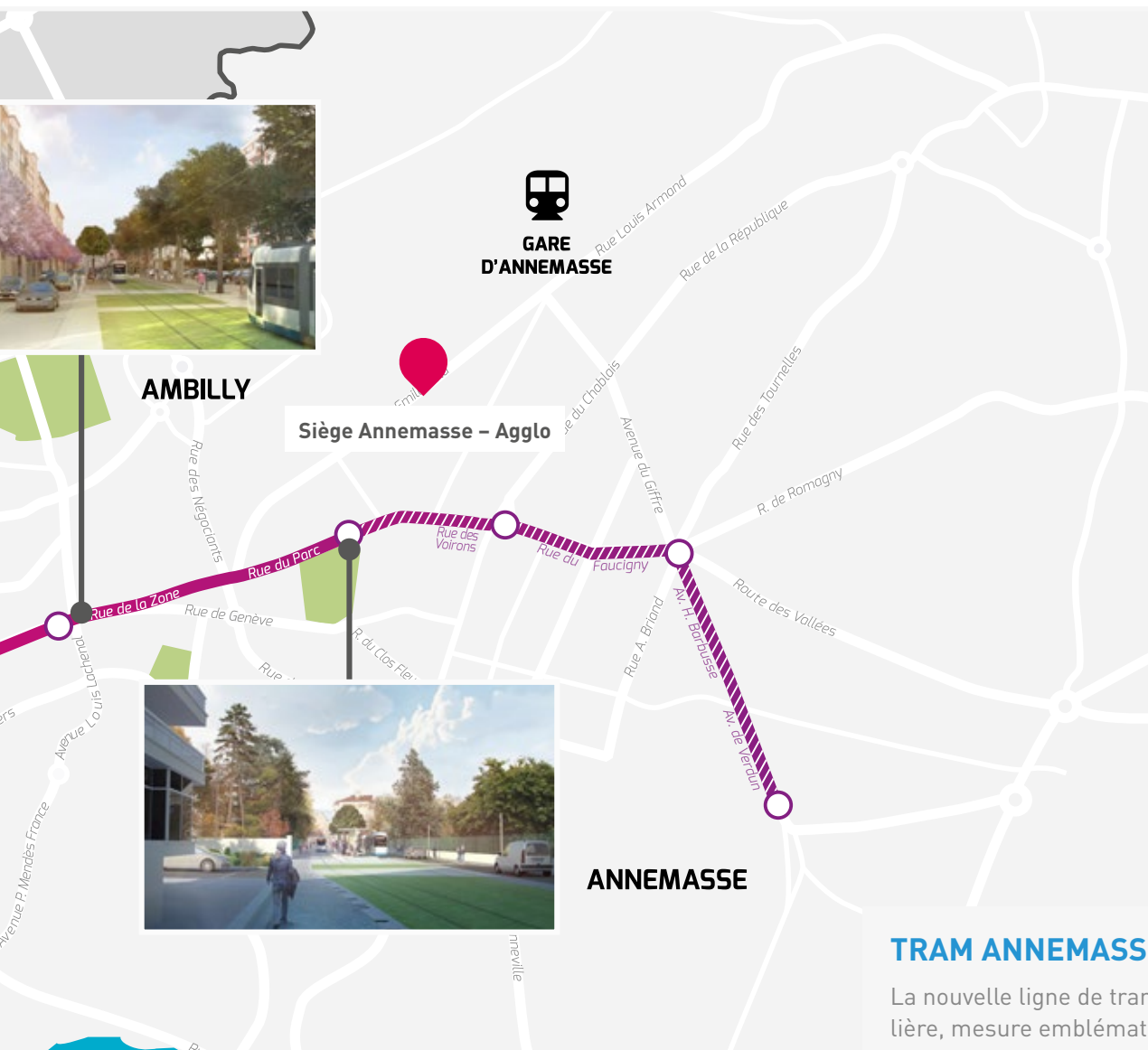


## ESULLAZ

issement de la frontière par le tram  
Moillesulaz est complètement  
struction de la superstructure et  
ngers.

## 3. AMÉNAGEMENT ESPACE PUBLIC

Du côté annemassien, l'insertion de la ligne du tram s'accompagne d'un réaménagement global de l'espace public, de façade à façade, ce qui favorisera la fluidité du tram et la sécurité des piétons tout en contribuant à la végétalisation et à l'animation des quartiers traversés, en pleine restructuration.



### VISITE



Point d'arrêt

### LIGNE TRAM



1<sup>ère</sup> étape



2<sup>e</sup> étape



En service



Arrêts

## TRAM ANNEMASSE

La nouvelle ligne de tram transfrontalière, mesure emblématique du Projet d'agglomération, assurera une liaison entre le centre-ville d'Annemasse et celui de Genève dès décembre 2019. Il viendra appuyer les autres modes de transports de l'agglomération : le Léman Express, le bus Tango ou la Voie Verte du Grand Genève.

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

**13h15**

Accueil officiel par les élus d'Annemasse Agglo, 11 avenue Emile Zola, Annemasse

**13h30-14h00**

Déplacement en car à la rue Dégerine, à Gaillard

**14h00-14h45**

Visite de l'espace public de la rue de Genève, à Gaillard

**14h45-15h15**

Visite de la place de Moillesulaz

**15h15-15h30**

Déplacement en tram au centre de Chêne-Bourg

**15h30-16h15**

Visite des places Heridier et Favre, à Chêne-Bourg

**16h30-17h30**

Table-ronde et apéritif Point Favre à Chêne-Bourg

Ne manquez pas notre prochaine visite Immersions Territoriales, le vendredi 14 juin 2019 sur le thème « Préserver la biodiversité au-delà des frontières – La protection de la faune et de la flore assurée grâce au Contrat corridor Vesancy – Versoix »

Une invitation contenant le détail de la visite vous parviendra prochainement.

Ne manquez pas nos prochaines visites, consultez régulièrement notre site :

**[www.immersions-territoriales.org](http://www.immersions-territoriales.org)**